

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 34.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 22 AOUT 1878

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Lettres de l'Exposition, par A. Achintre.—*La Nation* et M. l'abbé Casgrain.—Colonisation, par L.-O. D.—Bibliographies.—Honneur à un écrivain qui a parlé de nous, par L.-O. David.—Indiscrétion.—Nos gravures : Le trophée canadien à l'Exposition ; Le ballon captif des Tuileries ; Funérailles de la reine Mercédès ; La Turquie de 1878.—L'île de Chypre.—Le bain de l'Exposition.—Le crime des femmes, par Raoul de Navery (suite et fin).—Faits divers.—Choses et autres.—Une langue universelle.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Trophée Canadien à l'Exposition de Paris ; Funérailles de la Reine Mercédès à Rome ; Le ballon des Tuileries ; Carte de la Turquie, d'après le traité de Berlin ; Sur la falaise ; Adresse enluminée présentée à lord Dufferin.

LETTRES DE L'EXPOSITION

PARIS, le 30 juillet 1878.

Encore un Empire en voie de formation et que la France a perdu ! telle est la réflexion que l'on fait à part soi en visitant les galeries de l'Exposition du Canada.

"Les quelques arpents de neige" dont la dédaigneuse indifférence de Voltaire qualifiait ce beau pays, cette colonie qu'une poignée de Français abandonnés de la métropole défendirent avec un héroïsme digne d'un meilleur sort, se sont changés en un vaste domaine prodigieux de ressources et de fécondité.

Le Canada figure aujourd'hui comme les Indes, que nous dûmes céder également à la même époque, parmi les colonies de la section anglaise.

Et dire pourtant que c'est à la France qu'appartient la première tentative et le premier établissement de colonisation de l'Amérique du Nord ! Cartier, Champlain, Montcalm, ces trois noms résument près de trois siècles, et sous des formes bien différentes, hélas ! les débuts, la prospérité et les malheurs de celle qu'on avait appelée la "Nouvelle-France," dans le langage officiel, mais que le peuple et les colons baptisèrent plus familièrement la "Petite-France."

Penser aussi qu'au centre de cet immense et nouveau pays, sur les bords de ce fleuve Saint-Laurent, qui va devenir la grande route commerciale maritime de l'ancien monde vers le nouveau, une population de plus d'un million d'âmes a conservé les coutumes et les mœurs de la mère-patrie, et qu'on y parle notre langue, comme au temps où Louis XIV et son ministre Colbert y envoyaient, l'un ses instructions, l'autre ses célèbres ordonnances !

L'exposition du Canada comprend, à vrai dire, deux parties distinctes, bien que réunies, celle de l'Etat et celle des particuliers. L'une occupe un emplacement situé entre la Grande-Bretagne et les États-Unis ; l'autre, à l'extrémité de la section anglaise, élève son élégant pavillon à trois étages, flanqué de tourelles, dans l'intérieur et à l'extérieur duquel se trouvent les principales productions du Canada.

Les personnes qui voudront juger d'un coup d'œil de la richesse et de la variété des produits des colonies anglaises n'ont qu'à se rendre près du pavillon canadien et se donner la peine de faire le tour de l'espace de petite place dont il occupe le centre. Là, parmi les obélisques élevés en l'honneur des quantités de métaux précieux extraites des placers australiens, du fer, du cuivre, du charbon exportés du Canada, au milieu des pyramides de balles de coton, de tonnes de vins, de collections de bois des îles, de la Guyane, de la Jamaïque, près d'un énorme bloc de graphite, en face d'une section verticale d'encalyptus colossal et de la gigantesque rondelle d'un sapin de la Colombie, lequel arbre ne mesure pas moins de 23 mètres de circonférence, se dresse, comme la pièce capitale de ce musée colonial, le trophée canadien.

C'est le nom officiel, ratifié du reste par le public, que l'on a donné au pavillon exclusivement consacré au Canada.

Premier et juste hommage rendu au pays, toutes les parties de l'édifice : façade, pavillons, escalier, balcon, sont en bois de sapin. Diverses essences, telles que l'ébène, le frêne, le noyer noir, etc., prêtent une agréable variété aux décorations. Les amateurs, les connaisseurs, curieux ou hommes du métier, jugent ainsi, en un moment, de la nature et de la qualité des matériaux.

Les quatre faces du rez-de-chaussée, ainsi que celles des trois étages, sont surmontées des armes écusonnées des provinces. Montréal paraît avec son motto : *Concordia Salus*, encadré par la rose, le chardon, le trèfle et la feuille d'érable, symbolisant les quatre races, canadienne-française, anglaise, irlandaise et écossaise, de la plus grande province du Canada. Québec se voit aussi avec son lion et ses deux fleurs de lis. De même des armes des autres provinces ou de leurs villes principales. Des oriflammes, des drapeaux flottent au sommet et aux angles du monument, qui mesure 99 pieds de haut.

Quatre ouvertures découpées en voûtes ogivales donnent accès à l'intérieur et conduisent aux étages supérieurs par un escalier en calimaçon de 88 marches. Cet escalier, au dire des connaisseurs, est un chef-d'œuvre d'agencement et attire fort l'attention par la beauté et le poli de son bois.

Au rez-de-chaussée, debout près de chaque côté de l'entrée principale, comme

les huissiers d'une maison princière, deux jolis ours noirs, envoi de l'hon. C. A. P. Pelletier, ministre de l'agriculture, tendent aux visiteurs deux corbeilles remplies de cartes d'exposants.

Cette publicité faite par des ours a beaucoup de succès, et c'est à qui prendra une carte de la patte de ces agents.

Dans les petits pavillons à droite et à gauche de l'entrée, et sous des vitrines, tout un assortiment de produits : céréales, fruits, parmi lesquels des pommes fort remarquables, et que nombre de visiteurs pensent conservées au moyen de procédés spéciaux, tant elles paraissent naturelles ; des échantillons d'huile de pétrole naturelle et purifiée, des blocs d'une paraffine aussi translucide que de la stéarine, des bougies de couleur fabriquées avec cet extrait du pétrole, des conserves alimentaires, de poissons surtout, saumons, homards, etc. ; des spécimens de harengs, de morues, de maquereaux, salés ou fumés, et qu'une ouverture vitrée à coulisse permet d'examiner dans leurs élégants barils.

La vulgarité de ces produits, l'habitude qu'on a de les voir à toute heure et sous toutes les formes, n'attire pas la foule comme une machine à tailler le verre ou à couper le fer, mais les personnes intéressées, les négociants en gros, les armateurs, ne manquent pas de visiter cette partie de l'Exposition et de se rendre compte, en demandant les prix et d'autres renseignements, de l'excellence et des avantages que ces produits offrent au commerce et à l'alimentation générale.

On pensait ici le Canada tout neige et glaçons. Aussi la surprise a été grande lorsqu'on a vu dans les vitrines une rangée de bouteilles de vin du Canada. Ce fut d'abord des exclamations, puis l'on s'expliqua enfin, et l'on apprit que le soleil se complait au pays, puisqu'il y laisse des traces aussi visibles de son séjour et de sa générosité.

Le jour de l'inauguration du trophée fut une petite solennité. Le prince de Galles eut l'excellente idée, une fois monté au faite du pavillon, de vider en l'honneur de la colonie une coupe de ce vin, vin enchanté, au dire des dégustateurs, car ils affirment que "c'est du feu conservé dans la neige, tant il est frais à la bouche et chaud à l'estomac."

L'intérieur du pavillon et ses trois étages renferment des échantillons de minéraux, des outils d'agriculture, charrues, fourches, pioches, bèches, dont on admire la légèreté et le bon marché ; des peaux de bisons, des poissons conservés, entre autres un énorme esturgeon ; des renards, un chat sauvage empaillé, qui montrent les fournisseurs naturels des belles fourrures du pays.

A l'extérieur, chaque étage porte à son fronton la tête encornée ici d'un orignal, d'un caribou, là d'un cerf ou d'un mouton sauvage des Montagnes Rocheuses. Des objets, des costumes indiens, montrent les vêtements et l'industrie des tribus répandues sur le territoire.

Des instruments, divers engins de pêche, parmi lesquels un énorme filet dont les mailles couvrent les deux tiers de la face d'un étage. Des modèles de steamboats de la Compagnie du Richelieu, de steamers, font valoir l'élégance de leurs formes et la solidité de leur construction. Une pile de cordage enroulés où sont accrochés des poulies et que surmonte une énorme lan-

terne de phare, la roue d'un gouvernail, disent les ressources maritimes, fluviales et lacustres de la Confédération.

Des fruits, des rouleaux d'écorce, des portes, des fenêtres, des jalousies, travaillées, ciselées, légères comme du carton, indiquent l'adresse de vos artisans et les qualités du bois.

Tel est ce pavillon que la foule ne cesse de visiter.

L'autre jour, un employé vendait au rez-de-chaussée du fromage canadien. On se précipitait pour en obtenir une tranche.

Le morceau se débitait à cinquante centimes. Je crois que tous les Anglais à l'Exposition s'étaient donné rendez-vous à ce comptoir. On ne pouvait suffire aux demandes, et de midi à six heures du soir, on a vendu pour trente piastres de fromage !

C'est M. Racine, de Montréal, qui a eu l'ingénieuse idée de faire connaître ainsi cette fabrication indigène.

Tout près de ce pavillon s'élève une sorte d'obélisque de trente pieds de hauteur, formé de blocs de charbon amalgamés, et fournis par dix-huit établissements houillers de la Nouvelle-Ecosse, situés dans les comtés de Pictou, de Cumberland et du Cap-Breton. Tous ces blocs ont été extraits de filons ayant de cinq à trente-six pieds et demi d'épaisseur. Sous la colonne, dans le soubassement, l'on peut voir le wagonnet sur ses rails et les divers outils servant à l'extraction. L'on admire aussi, reposant sur un énorme piédestal, un bloc octaèdre de 290 pieds cubes dont la masse représente la quantité d'or recueillie au Canada jusqu'au 31 décembre 1877. Voici la quantité d'onces fournies par chaque province :

Colombie Britannique..... 385,200 onces.
Nouvelle-Ecosse..... 271,000 onces.
Québec, Ontario, Nord-O. 30,000 onces.

Total..... 4,173,000 onces.
Valeur..... 333,840,000 francs.

Quant au bois, je pense que le Canada comme beauté des produits forestiers, bois propres à la construction, à la petite et grosse charpente, à la menuiserie, défie toute concurrence.

En face du bloc représentant la valeur de l'or extrait de vos mines, se dressent, dans une espèce de parallélogramme ouvert sur deux de ses côtés, les plus magnifiques échantillons de bois qu'il soit donné de voir. Deux haches croisées, une scie, surmontées d'un petit sapin tout riant dans sa robe verte, forment la panoplie rustique qui décore cette pyramide de bois. A côté de planches de sapin, d'épinette, de noyer tendre, de chêne de quatre pieds et demi de largeur sans nœud et d'un grain superbe, s'élève, comme le roi des forêts, une partie du tronc, et la section circulaire de ce même tronc, d'un sapin, *Douglas fir* (*Abies Douglasii*) de trois cents pieds de hauteur et âgé de 556 ans.

Lorsque Colomb découvrit l'Amérique, dit l'inscription qui surmonte ce géant et ce patriarche, l'arbre avait déjà 183 ans.

Toutes ces choses forment, à proprement parler, les richesses naturelles du pays ; elles sont immenses et d'une valeur inestimable. Le Canada a bien fait de donner des soins particuliers à cette partie de son exposition, de montrer la valeur de ses forêts, les inépuisables res-